

<http://universitepopulaire.toulouse.fr/spip.php?article2472>



Les COP peuvent-elles organiser la sortie des énergies fossiles ?

- Thématiques - Ecologie & Politique -



Date de mise en ligne : samedi 13 novembre 2021

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

Est-il possible de contenir le réchauffement climatique en deçà de 1,5°C ou 2°C comme le prévoit l'accord de Paris dans son article 2 sans ne jamais évoquer les énergies fossiles pourtant à l'origine de près de 90% des émissions mondiales de CO₂ ? Non. Ce serait extravagant et insensé. C'est pourtant ce que fait l'Accord de Paris sur le climat. Cet accord finalisé lors de la COP21 en 2015 ne comporte aucune mention des « énergies fossiles ». Plus généralement, les négociations climatiques internationales ont mis de côté les enjeux de production des énergies fossiles depuis près de 30 ans. Comme si les États s'étaient mis d'accord pour discuter des symptômes, les gaz à effet de serre relâchés dans l'atmosphère, sans traiter les causes, ces quantités astronomiques d'énergies fossiles (charbon, gaz et pétrole) qui alimentent notre insoutenable économie mondiale.